

Le Tarif 2025 pour le recyclage des papiers graphiques



Tarif sous réserve de l'accord officiel des pouvoirs publics.
Si de nouvelles évolutions réglementaires devraient entrer
en vigueur, elles pourraient engendrer la mise à jour de ce tarif.
Novembre 2024



Édito

Chers adhérent•e•s et partenaires,

À l'aube de l'année 2025, l'enjeu des « 3R » : réduire, réemployer et recycler, est plus que jamais notre objectif commun.

Vous avez choisi Adelphe pour vous accompagner dans la gestion de votre Responsabilité Élargie du Producteur (REP) sur les Emballages Ménagers et les Papiers Graphiques. À ce titre, vous nous versez une éco-contribution qui nous permet de financer en priorité :

- les collectivités locales pour organiser la collecte sélective (bac jaune, transport, fonctionnement des centres de tri) et la collecte hors-foyer
- les actions de réemploi, d'écoconception et de recherche & développement pour vous donner les clés pratiques pour réduire l'impact de vos emballages

Chaque année, cette éco-contribution évolue en fonction des nouvelles exigences de l'État pour réduire l'impact environnemental de votre activité. Pour rappel, deux nouvelles actions ont été ajoutées : financer le recyclage de certains plastiques et gérer les déchets abandonnés. Ces changements entraînent des dispositifs supplémentaires sur le terrain, ce qui augmente votre contribution annuelle.

Nous comprenons que ces ajustements peuvent impacter vos activités, et nous nous efforçons de les rendre aussi justes que possible. Vous trouverez dans ce guide toutes les réponses à vos questions ainsi que les bonus disponibles pour réduire le montant de votre contribution.

Adelphe & Vous

En étant adhérent chez Adelphe, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et complet sur :

- **l'éco-conception** : pour challenger et améliorer vos emballages et papiers graphiques afin de les réduire, les recycler et les réemployer. Un cercle vertueux permettant dans la plupart des cas de faire des économies !
- **la veille réglementaire** : nous vous informons et synthétisons les actualités françaises et européennes ;
- **la communication** : nous vous expliquons vos obligations en matière de marquage sur vos emballages & papiers (Info-tri) et la communication auprès des consommateurs ;
- **les démarches administratives** : vous trouverez vos déclarations et différents outils d'informations mis à jour régulièrement dans votre espace client.

Sommaire

➤ Filière Papiers Graphiques	4
➤ Le tarif 2025	6
➤ L'éco-modulation 2025	8
➤ Votre espace client	10



Filière Papiers Graphiques



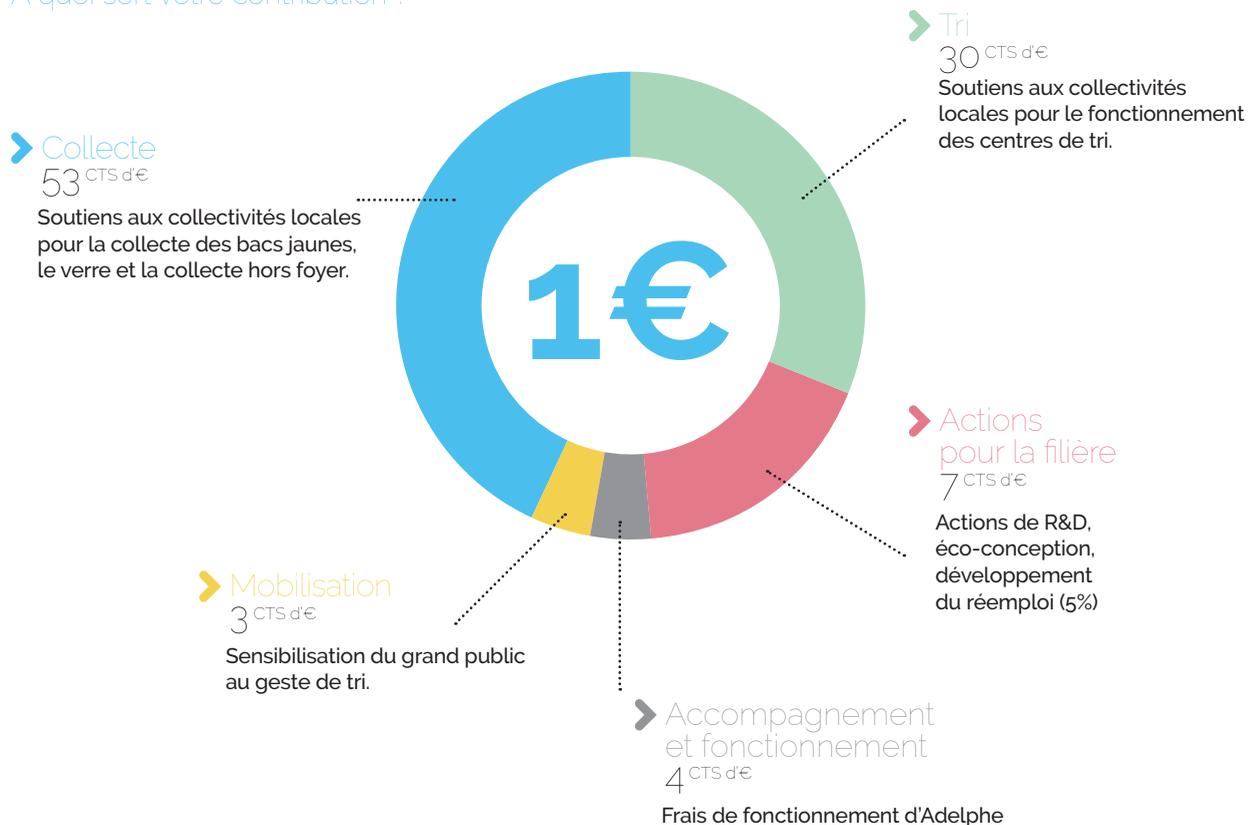
Depuis le 1^{er} janvier 2024, les filières des REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques ont fusionnées (décret du 24 avril 2023) et Adelphe est agréée sur cette nouvelle REP.



Évolutions 2025

- Hausse de 10 % des tarifs de soutien de la collecte sélective et du tri
Définis par le cahier des charges
- Interdiction d'utiliser des huiles minérales
 - À compter du 1^{er} janvier 2025,
 - lorsque la concentration en masse dans l'encre de ces substances est supérieure à 0,1%,
 - pour l'ensemble des impressions à destination du public.

À quoi sert votre contribution ?



Le tarif 2025

Le tarif 2025 applicable sur les Papiers Graphiques que vous mettez en marché en 2025 et que vous déclarerez début 2026 sont les suivants :

- de 5 tonnes	Entre 5 et 25 tonnes Deux choix possibles		+ 25 tonnes
	90 € HT la tonne + 5 % de majoration	90 € HT la tonne	90 € HT la tonne
	▼	▼	▼
<p>Vous êtes exemptés de contribution</p> <p>Il vous suffit de vous connecter à votre espace client pour en attester</p>	<p>Déclaration simplifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous ne déclarez que les tonnages et la catégorie de papier • Aucun détail n'est demandé 	<p>Déclaration détaillée</p> <p>Vous complétez toutes les informations pour que les critères de l'éco-modulation soient appliqués</p>	<p>Déclaration détaillée</p> <p>Vous complétez toutes les informations pour que les critères de l'éco-modulation soient appliqués</p>

Nous vous communiquons ces informations sous réserve de l'accord officiel des pouvoirs publics. Si de nouvelles évolutions réglementaires devaient entrer en vigueur, elles pourraient engendrer la mise à jour de ce tarif.

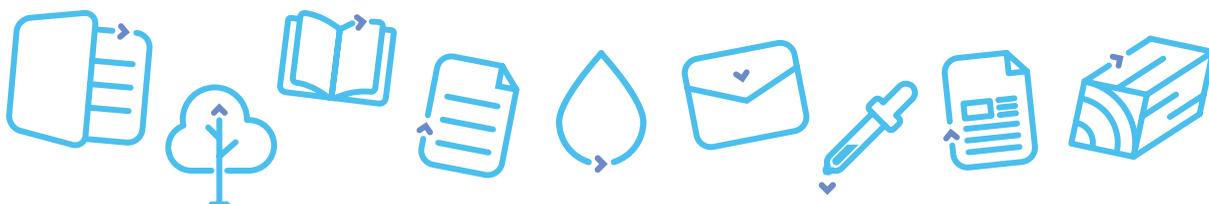
➤ Quand faut-il faire sa déclaration ?



La déclaration doit être faite début 2026 (au plus tard fin février). Elle concernera les papiers graphiques que vous avez mis en marché en 2025.

➤ Où faut-il faire sa déclaration Papiers Graphiques ?

Dans votre espace client Adelphe, vous trouverez une rubrique dédiée aux Papiers Graphiques.





L'éco-modulation

2025

(BONUS)

MATÉRIAU RESPONSABLE ET RENOUVELABLE

(ex. origine de la fibre)



Papiers recyclés
(> 50 % fibres recyclées)

=

BONUS
10 %

SENSIBILISATION AU GESTE DE TRI

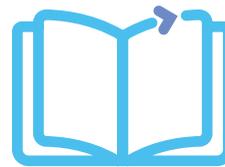
Prime pour mise à disposition gratuite d'encarts d'information d'intérêt général



Publications de presse



JUSQU'À
100 %
du montant annuel
de la contribution due



Imprimés papiers ou papiers
à usage unique



JUSQU'À
20 %
du montant annuel
de la contribution due

Les critères d'éligibilité technique à cette prime sont définis par décret¹

¹ Décret n° 2023-906 du 28 septembre 2023 portant diverses dispositions relatives à la fusion des filières à responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers, d'imprimés papiers et de papiers à usage graphique.

(MALUS)

MATÉRIAU RESPONSABLE ET RENOUVELABLE

(ex. origine de la fibre)



Matériaux
non renouvelables
ou
non gérés durablement¹

> + 100 % MALUS <

¹ Papier IFGD : pour les papiers non éligibles au bonus recyclé, vous devez déclarer s'ils sont constitués de fibres Issues de Forêts Gérées Durablement (IFGD). Aucun bonus n'est appliqué à ces papiers mais ils ne sont alors pas impactés par le malus de + 100 % sur les « Matériaux non renouvelables ou non gérés durablement ».

RÉDUCTION DES DÉBOUCHÉS DE RECYCLAGE

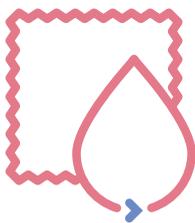


Malus
Huiles Minérales

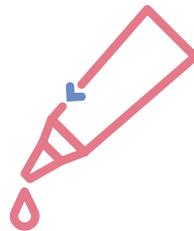
> + 20 % MALUS <

À compter du 1^{er} janvier 2025, l'interdiction d'utiliser des huiles minérales s'étend aux papiers dont la concentration en masse dans l'encre est supérieure à 0,1 %. Le malus Huiles minérales est néanmoins reconduit en 2025 dans les mêmes conditions qu'en 2024 pour les éventuels écoulements de stocks.

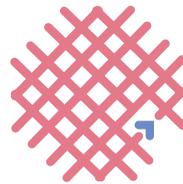
RECYCLABILITÉ



La teinte
de la fibre



Les colles



Les éléments
non fibreux



Les encres

> + 5 % MALUS PAR ÉLÉMENT PERTURBATEUR <

Votre espace client

Pour vous accompagner au quotidien, le portail client monespaceadelphe.fr est à votre disposition et peut être ouvert à tous les collaborateurs, selon leur profil. Cette année, votre espace client a fait peau neuve, pour une navigation plus fluide, plus intuitive et organisée par thématique.



Toutes les ressources

Véritable bibliothèque, vous y retrouverez toute notre documentation que vous pouvez filtrer par thème et par année.



Déclaration

C'est là que vous trouverez le simulateur, l'espace pour faire vos déclarations et le Rapport Impact.



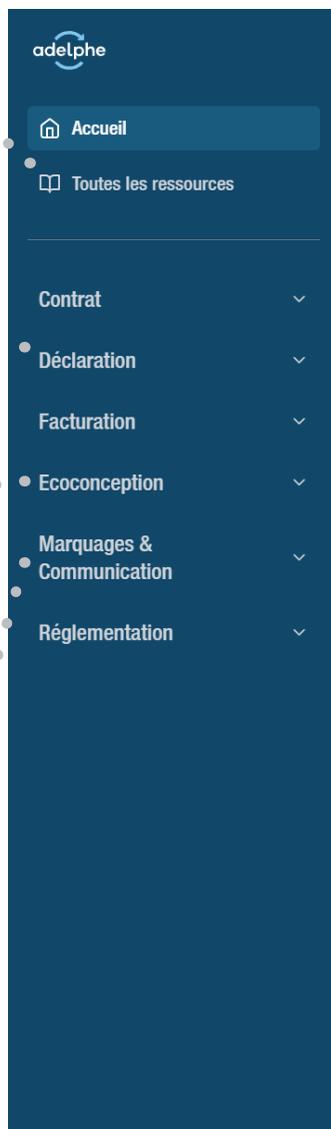
Éco-conception

Espace regroupant l'ensemble des outils pour vous permettre d'évaluer et d'améliorer vos emballages. Vous y trouverez aussi les plans de prévention sectoriels et l'application TREE qui vous permettent de connaître la recyclabilité de vos emballages.



Marquages & communication

Retrouvez tous les éléments sur l'Info-tri (marquage obligatoire) et la communication responsable.



Votre Es



Contrats

Accédez à vos contrats et informations associées.

À ne pas manquer

Déclarations

La fusion des REP Emballag

Toutes les réponses à vos questions sur votre contrat depuis la fusion.

Mise en conformité

 Dispositifs d'inviolabili

NOUVEAUTÉ

easy Info-tri

Vous pouvez désormais créer vous-même votre propre marque Info-tri en quelques clics et le télécharger.

Marquage & Communication / Info-Tri / Créer min Info-Tri



Centre d'aide

Une Foire Aux Questions actualisée régulièrement.



Centre d'aide



Français



Espace Emballages

Identifiant Unique : FR295851_01BYHJ



Info-tri & Info-réemploi

Créez vos Info-tri avec le générateur Easy Info-tri



Écoconception et TREE

Évaluez, comparez et améliorez vos emballages



Mise en conformité

Suivez les évolutions du cadre juridique



es et Papiers : quels impacts sur mon contrat ?

Questions concernant les changements et impacts liés à n de la REP emballages et papiers

Réemployer

Appel à projet réemploi : Edition 2024

Nouveau ! Les campagnes de communication média peuvent aussi être financées



té du robinet du BIB®

Info-tri



Télécharger

★ Créer simplement vos Info-tri grâce à Easy Info-tri !



93/95 rue de Provence
75009 Paris

T. 01 81 69 05 50

www.adelphé.fr

Connectez-vous
 monespace.adelphé.fr

Contactez-nous
 entreprises@adelphé.fr

 0 809 108 108
service gratuit + prix appel

Suivez-nous
 [@AdelphéOfficiel](https://www.facebook.com/AdelphéOfficiel)
 [@Adelphé_fr](https://www.linkedin.com/company/Adelphé_fr)

